

En 1978, des négociations de haut niveau ont abouti à la signature d'un Accord bilatéral sur les pêches avec le Japon, d'une Convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique Nord-Ouest et d'un Protocole modifiant la Convention internationale concernant les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique Nord. Le Canada a conclu avec la Communauté économique européenne un Accord ad referendum sur le libellé d'un Accord de pêche bilatéral, et il a convenu avec la France de nouveaux arrangements intérimaires pour 1979 en ce qui concerne les pêches autour de Saint-Pierre-et-Miquelon. Les négociations canado-américaines sur les frontières maritimes et les pêches sur les deux côtes ont également progressé.

Coopération canado-américaine

La gestion de ses relations avec les États-Unis est demeurée au premier rang des priorités bilatérales du Canada. En dépit du nombre, de la variété et de la complexité des dossiers au cours, les relations canado-américaines ont rarement été meilleures. En 1978, les acquis ont été significatifs: signature d'un nouvel Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs et discussions sur la pollution atmosphérique transfrontière; coopération relativement au gazoduc du Nord; études bilatérales d'envergure sur l'établissement d'une réserve de pétrole stratégique et échanges d'électricité en grande quantité; progrès vers un Accord sur la gestion des pêcheries de la côte Est; niveaux record d'échanges commerciaux. Par ailleurs, les deux pays ont continué à échanger régulièrement leurs points de vue sur les questions figurant au premier plan des relations internationales: la Namibie, le Moyen-Orient et Chypre, les droits de la personne, le sort des réfugiés, la non-prolifération des armes nucléaires, le désarmement et d'autres sujets.

Liens avec l'Europe de l'Ouest et le Japon

En 1978, le Canada a poursuivi ses efforts en vue d'intensifier ses relations économiques avec les Communautés européennes et les pays-clés d'Europe de l'Ouest. Il s'est particulièrement attaché à stimuler ses relations bilatérales avec la République fédérale d'Allemagne et la France sur le plan économique. Les visites du premier ministre dans plusieurs pays d'Europe ont reflété le désir du Canada de renforcer ses relations avec ce continent et sa détermination à atteindre un niveau d'échanges à la mesure de l'importance des économies canadienne et européenne et de la qualité de leur dialogue politique. Le Canada a continué à élargir et à diversifier ses relations politiques et économiques avec le Japon, et il a conclu avec ce pays des accords sur les pêches et sur de nouvelles garanties nucléaires.

Les initiatives du Canada sur la scène internationale font ressortir deux grands axes de sa politique extérieure. D'abord, entretenir un éventail de saines relations bilatérales en vue de promouvoir les intérêts des Canadiens et d'assurer que suite soit donnée à leur préoccupations. En deuxième lieu, accorder une priorité, dans la liste de nos objectifs nationaux, à l'équilibre mondial acquis au moyen de la coopération internationale puisque le bien-être des Canadiens en dépend de plus en plus.